



Branche professionnelle
des Acteurs du Lien
Social et Familial

FAIRE GRANDIR ENSEMBLE LE LIEN SOCIAL ET FAMILIAL

Centre Social, Accueil du jeune enfant, ADSL*, EVS*,
votre structure relève de la Branche professionnelle
des Acteurs du Lien Social et Familial, Alisfa !

Les missions d'une Branche
professionnelle sont de :

- **Négocier** les garanties pour les salariés des entreprises de la Branche ;
- **Réguler** la concurrence entre les entreprises de la Branche ;
- **Organiser** la formation pour sécuriser les parcours des salariés de la Branche.

Pour la Branche Alisfa,
la Convention Collective
Nationale dont vous relevez est
référencée sous l'IDCC 1261 qui
figure sur toutes les fiches de paie.

*ADSL : Association de Développement Social Local
EVS : Espace de Vie Sociale

Qui est Alisfa ?

Alisfa est la Branche professionnelle des Acteurs du Lien Social et Familial.
Sa convention collective est négociée par des partenaires sociaux, organisation professionnelle d'employeurs et organisations syndicales de salariés, qui siègent au sein de commissions paritaires.

À quoi sert Alisfa ?

Grâce à un dialogue social dynamique, la Branche Alisfa vise à favoriser son attractivité et pérenniser les structures, leurs projets et l'avenir professionnel des salariés avec :

- **une amélioration continue de la Convention Collective Nationale,**
- **une politique emploi-formation ambitieuse,**
- **une offre santé prévoyance protectrice.**

Ainsi, la Branche Alisfa agit pour améliorer les conditions de travail et permettre aux professionnels du lien social et familial d'assurer leur mission.

ALISFA EN CHIFFRES

La Branche Alisfa, c'est 5 365 établissements de l'Économie Sociale et Solidaire :

- 2 802 Accueils du jeune enfant
- 1 415 ADSL et EVS
- 1 069 Centres Sociaux
- 79 Fédérations

C'EST QUOI UNE BRANCHE PROFESSIONNELLE ?

Une Branche professionnelle regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'une convention collective. Les organisations professionnelles d'employeurs et les organisations syndicales de salariés négocient les accords et avenants conclus dans le cadre de cette convention, et déterminent la politique de la Branche, notamment en matière de formation professionnelle et de santé.



Toutes les informations sur la Convention Collective Nationale, la formation, la santé prévoyance sur

www.alisfa.fr



**ABONNEZ-VOUS
À LA NEWSLETTER**

sur le site alisfa.fr pour recevoir actualités, événements et articles directement dans votre boîte mail



**RETRouvez-nous
sur les réseaux
sociaux**

ALISFA